

Une enquête

La musique mécanique et la musique

En août dernier, dans une lettre ouverte au Guide, publiée par *Chantecler*, M. Maurice-Bex, « discophile » convaincu, protestait contre le pessimisme avec lequel nous semblions rapprocher diminution des concerts et développement des auditions mécaniques. « Ne pensez-vous pas — écrit M. Bex — que la cause de la Musique, avec un grand M, domine ces divisions artificielles ? » Nous posons la question à nos lecteurs en ouvrant cette enquête sur ce qu'on pourrait appeler, avec une légère inexactitude, la Musique Mécanique.

La Science tuera-t-elle l'Art ? Deviendra-t-elle pour la Musique, après l'avoir si longtemps servie de toute son ingéniosité, l'alliée gênante d'abord, bientôt fatale ?

La question ne date pas d'aujourd'hui. Elle entre seulement dans une phase seconde, que certains prétendent critiquer. Et cette usurpation, dont le pire est que, pacifiquement préparée, elle a été accueillie par une bienveillance peut-être aveugle, se perd dans la nuit des temps. La Science, respectant d'abord l'individualité de l'instrument a visé à remplacer l'interprète. De là les orgues automatiques, les violons à archet rotatif, et toutes les boîtes à musique dont la médiocrité ne méritait guère l'inquiétude ; jusqu'à ce qu'enfin une facture de plus en plus savante nous ait dotés du piano mécanique. Et quoi qu'on en pense, cette conquête de la machine, pour un juge impartial, existe ; elle existe pour l'artiste, elle s'est victorieusement démontrée viable.

Mais la Science a fait mieux : réduisant l'immense famille sonore à une membrane ou à une plaque vibrante, elle a créé le phonographe. Non contente d'avoir vaincu l'obstacle de la multiplicité des interprètes, elle triomphe aussi de l'instrument, qui prend à son commandement toutes les voix de l'orchestre.

Enfin, ayant dompté le temps et rendu possible à volonté la résurrection des minutes sonores, elle est venue à bout de l'espace. La radiophonie, a multiplié presque sans limites pratiques l'audition et reculé les murs de l'auditorium aux bornes de la terre.

On s'est extasié, c'était légitime. Puis quelques voix se sont timidement inquiétées de ce vertige de la « réduction à l'unité ». Certaines mêmes, s'inspirant de points de vue très différents, ont protesté. Et maintenant la lice est ouverte ; champions et adversaires de la Musique Mécanique pourront ici s'affronter. La question est complexe ; toutefois la plupart des arguments pour ou contre gravitent autour de ces

deux points : d'abord l'artiste souffre-t-il ou souffrira-t-il de la concurrence faite par la machine au concert ? Ensuite, la cause de la Musique — avec un grand M — est-elle intéressée aux changements que peut apporter la machine soit à la condition de l'artiste, soit au goût musical de l'auditeur ?

Nous laissons le problème entier, nous bornant à formuler au hasard quelques questions :

N'y-a-t-il pas lieu d'examiner séparément phonographe et radiophonie ?

La musique mécanique s'adresse-t-elle au même public que l'artiste ? Leurs intérêts sont-ils nécessairement antagonistes ? Ou l'une ne pourrait-elle dans certaines conditions, servir à l'autre de « rabat-teuse » ? Quels artistes paraissent surtout menacés par la musique reproduite mécaniquement ?

Peut-on, en droit, prêcher en faveur d'une corporation au détriment d'une industrie ou de l'intérêt du grand nombre ?

Les enregistrements phonographiques et les émissions radiophoniques n'offrent-elles pas à l'artiste le moyen de se dédommager ?

La diminution possible du nombre des interprètes sera-t-elle pour la musique, un appauvrissement ou une sublimation ?

Une forme d'art industrialisée, reposant sur des intérêts forcement matériels peut-elle tendre fermement à un idéal artistique élevé ?

Les fabricants de machines parlantes ont-ils jusqu'ici imposé à la masse leurs programmes ou ont-ils flatté son goût en opportunistes peu scrupuleux ?

Le niveau de l'Art musical ne souffrira-t-il pas de la mort inévitable de toute musique ne plaisant pas à la masse ?

Ce ne sont là que quelques-uns des problèmes, qui se sont certainement présentés à l'esprit de nos lecteurs, et sur lesquels nous leur demandons de nous envoyer opinions et suggestions.

Inutile de dire que c'est dans l'esprit le plus impartial que le Guide ouvre cette enquête. Il convient avant tout de reconnaître que si chacun a droit à la vie, personne n'a droit d'attenter à celle du voisin. Quant à vouloir tenir pour non avenues, des applications scientifiques aussi merveilleuses que le phonographe ou la radiophonie, qui oserait y songer ?

Voir clair, prévoir s'il se peut, appeler en cas de besoin les contestants en conciliation, n'est-ce pas déjà une ambition suffisante ?

.....

● « Les sentiments, chez les personnes richement organisées, ne peuvent se développer que dans une sphère amie. De même que le prêtre ne saurait bénir en présence du mauvais esprit, que le châtaignier meurt dans une terre grasse, un musicien de génie éprouve une défaite intérieure quand il est entouré d'ignorants. »
[Ursule Mirouet, **Balzac**.